



# CHARTRE RECYCLAGE



La transition vers une économie circulaire est un des grands enjeux de notre époque. L'objectif est de préserver nos ressources et de contribuer à la limitation de la consommation énergétique, d'émission de CO<sup>2</sup> et de gaz à effet de serre. C'est également une opportunité pour la création de nouveaux emplois et le développement économique.

**Le SNEP, ses adhérents et les titulaires de la Marque QualiPVC fenêtre ont décidé de contribuer à ce nouveau défi, sachant que le PVC est un matériau recyclable à 100 %.**

### Leurs contributions sont les suivantes :

- ▶ Les menuisiers séparent et trient leurs chutes de fabrication et les stockent pour les mettre à disposition des réseaux de collecte ou les acheminent vers un point de collecte.
- ▶ Les recycleurs transforment ces chutes ainsi que les profilés et menuiseries PVC en fin de vie qu'ils collectent en matière recyclée conformément aux exigences de la norme EN 12608.
- ▶ Les extrudeurs-gammistes ré-extrudent dans leurs profilés PVC ces matières recyclées.

### Les engagements des menuisiers titulaires de la marque sont les suivants :

- ▶ Leurs chutes de productions sont triées selon les consignes et recommandations des recycleurs en vue de leur valorisation et sont collectées :
  - ▶ soit directement par le réseau de collecte et de recyclage gérés par un membre du SNEP.
  - ▶ soit à travers le réseau de collecte et de recyclage mis en place dans le cadre du SNEP
- ▶ Les menuiseries en PVC fin de vie issues de la déconstruction ou du remplacement de fenêtre dans le cadre d'une rénovation sont séparées des autres déchets, conditionnées et acheminées par leur soin vers un des points de collecte du réseau mis en place par le SNEP ou collectées par un recycleur membre du SNEP.



11 bis, rue de Milan 75009 Paris

Tel : 01 53 32 79 79 • Fax : 01 53 32 79 70 • [contact@syplast.org](mailto:contact@syplast.org) • [www.snep.org](http://www.snep.org)